



MAIRIE de LUC-SUR-AUDE
AUDE

Code Postal : 11190
Téléphone : 04.68.74.01.55
Télécopie : 04.68.74.01.55

Conseil municipal du	11/11/2018
Convocation du	8/11/2018
Conseillers en exercice	11
Conseillers présents	9
Président	Pons Jean Claude
Secrétaire	Hedy Dargere

Présents :

July Rauscher, , Dargère Hedy 1° adjoint, Falconner Heather, Piccin Annie, Piel Isabelle, Pons Jean Claude, Maire, Alexandre Brigitte, Moreno Parfait, Marc Morin

Excusés

Reinhold von Essen Patricia, 2° adjointe, et Bifante Marion

Pouvoir

Néant

ORDRE DU JOUR

1. Achat des terrains du champ de Coutieux

Considérant la délibération du 19/5/2016, qui demandait à l'EPFR d'effectuer un portage pour le rachat du terrain dit de Coutieux,

Considérant que la période de portage est maintenant révolue afin de permettre les travaux d'aménagement, la création et la vente de lots,

Le Conseil municipal décide de se porter acquéreur des parcelles cadastrées section A numéros 1302, 1303, 1304, 1306, 1307, 1308, 1310, 1312, 1313, 1315, 1316 et 1317, lieudit La Doux, pour une contenance totale de 1ha 03a 20ca, au prix de 54.142,38€ . Le prix est stipulé payable à terme au plus tard le 15 février 2019.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Modification des statuts de la communauté de communes de Limoux

Après lecture des modifications à apporter sur les questions de l'accueil périscolaire, et sur la possibilité que la CC du Limouxin se porte caution pour les communes, il est procédé au vote. La modification de statut est adoptée à l'unanimité

3. Indemnité au trésorier

L'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor public est de 315.20€.
Cette indemnité est votée avec 8 voix pour et 1 contre.

4. Commande hydrants

La surveillance des hydrants incombe maintenant aux communes ; la CC de Limoux propose une convention avec les communes pour assurer ce service.
Cette convention est acceptée à l'unanimité et Mr le Maire est chargé de sa signature et mise en œuvre.

5. Bail orange

Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement du bail de l'antenne Orange qui est présent sur le territoire de la commune.

La séance est levée à 10h45.

Maire

Pons

Le

Jean Claude

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.C. Pons', is written over a horizontal line. The signature is cursive and somewhat stylized.